

DÉNOMINATION GYMNASSE HENRI-THAMIER

SAMEDI 25 JUIN 2022

11 h



GYMNASE HENRI-THAMIER

Dénomination du 25 juin 2022

SOMMAIRE

Page 2

**LES CHIFFRES
UN GYMNASSE ACCESSIBLE
TRIPLE UTILISATION :
sportive, éducative et de santé**

Page 3

**SON HISTOIRE DE 1968 à 2020
SES TRAVAUX DE 2018
DU PETIT GYMNASSE A SON NOUVEAU NOM**

Page 4

HENRI-THAMIER UN CADURCIEN ENGAGÉ

Page 5

CONTACT PRESSE
Direction de la Communication
Raphaël Alguacil
Tél. 05 65 20 87 91
ralguacil@grandcahors.fr



GYMNASE HENRI-THAMIER

Dénomination du 25 juin 2022

**Gymnase de l'IUFM de 1968
Petit Gymnase en 2004
Désormais gymnase Henri-
Thamier**

**Montant des travaux :
402 000 € HT**

2 320 m² de surface

**3 313 heures d'utilisation
par an**

**Clubs sportifs,
Ecoles,
Collèges,
Lycées,
Centre hospitalier,
Institut Camille-Miret,
CCAS...**

**Tir à l'arc, Karaté, Volley-
ball, Ufolep, Tai chi,
Taekwondo, Aïkido, Self dé-
fense, Danse, Basket, Boxe
française, Tir sportif...**

Un gymnase accessible et à deux pas du centre-ville

Le gymnase Henri-Thamier est facilement accessible depuis le centre-ville puisqu'il se trouve à moins d'un kilomètre du centre historique et de nombreux établissements scolaires. Il est par ailleurs accessible gratuitement par le réseau de bus Evidence avec l'arrêt Navette Ludo-Rollès. Enfin, le parc-relais voisin est doté de 220 places de stationnement gratuit.

Un gymnase au cœur du sport

Le gymnase Henri-Thamier situé sur la plaine sportive de Cabessut est entouré de : 5 terrains de rugby, 1 plateau sportif extérieur pour le hand et le basket, 1 parcours de footing de 2 km avec exercices, 1 espace eau et loisirs d'été, 1 espace aqualudique d'hiver, 1 complexe sportif avec Dojo, terrain de hand, salle de musculation et des infrastructures privées : salle de sports et practice de golf.

Triple utilisation : sportive, éducative et de santé

Le gymnase Henri-Thamier est utilisé par des dizaines d'associations sportives mais aussi des établissements scolaires, du primaire jusqu'au lycée, et des institutions sociales ou de la santé comme le centre hospitalier de Cahors ou l'Institut Camille-Miret, opérateur associatif travaillant sur le champ de la psychiatrie.

Cette année, le gymnase a été utilisé 3 313 heures.

Les associations sportives (une vingtaine) :	2 329 h (70,3 %)
Les établissements scolaires (2 écoles, un collège et un lycée) :	749 h (22,6 %)
Les institutions sociales et de santé (institut, hôpital, CCAS...) :	235 h (7,10 %)

GYMNASE HENRI-THAMIER

Dénomination du 25 juin 2022

L'histoire de 1968 à aujourd'hui

Ce gymnase a été construit vers la fin des années 60. Un vieil article de presse fait mention de l'année 1968 pour sa mise à disposition de l'École normale.

Il comprend un rez-de-chaussée et un étage pour une surface utile de 2 320 m² permettant la pratique de plusieurs disciplines, principalement des sports de combat. Il est également utilisé par les établissements scolaires et sanitaires. Avec plus de 3 300 heures d'utilisation annuelle et un positionnement géographique à proximité immédiate du centre-ville, il est un maillon essentiel des infrastructures sportives du Grand Cahors.

Remise en confort du gymnase d'octobre 2017 à juillet 2018

Le Grand Cahors, dans le cadre du schéma directeur immobilier, est engagé dans une politique de rénovation énergétique et d'accessibilité de l'ensemble de son patrimoine immobilier. Après un diagnostic, le Grand Cahors et ses partenaires lançaient des travaux concernant l'isolation, l'éclairage et l'accessibilité du gymnase de Cabessut.

10 mois de travaux ont été nécessaires pour le désamiantage, la démolition/reconstruction, l'isolation par l'extérieur, les nouveaux dispositifs d'éclairage, la mise en place de menuiseries isolantes, la mise en place d'un chauffage efficace et de ventilation.

Ces travaux d'un montant de 402 040 € HT ont été financés par

- Le Grand Cahors : 104 996 € (26 %)
- Etat – DETR : 100 510 € (25 %)
- Etat - TEPCV : 96 827 € (24 %)
- Europe - FEDER : 89 590 € (22 %)
- Région Occitanie : 10 150 € (3 %) (pour la mise en accessibilité)

Du petit gymnase à Henri-Thamier

Ces travaux étaient l'occasion pour le Grand Cahors de dénommer officiellement ce gymnase. Car, malgré son grand âge, ce gymnase ne portait d'autres noms que celui de « Gymnase de Cabessut » ou « Gymnase de l'IUFM » de par son utilisation par les futurs instituteurs. Quand un complexe sportif vit le jour rue de la Guinguette, l'épithète « petit » vint se coller au nom commun et, depuis, il portait sans qu'il n'en soit jamais officiellement attribué le nom de « Petit gymnase de Cabessut ».

Un demi-siècle plus tard, la Ville de Cahors a choisi de donner à ce gymnase le nom d'une personnalité cadurcienne : Henri Thamier. Un hommage à cet ancien élu cadurcien, conseiller général et député qui, en passionné de sport et d'éducation sportive, s'était engagé comme vice-président de la Fédération lotoise des œuvres laïques. Henri Thamier, avant d'entamer sa longue carrière politique, avait été instituteur et Résistant.



**TRAVAUX D'ISOLATION,
D'ÉCLAIRAGE
ET D'ACCESSIBILITÉ**

**CONNECTÉ AU RÉSEAU
CHALEUR BOIS DU QUARTIER**



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



GYMNASE HENRI-THAMIER

Dénomination du 25 juin 2022



Remise de la Légion d'Honneur en 1983 en présence de Maurice Faure
(© Dépêche du Midi)

Henri THAMIER

10 février 1916 (Montpellier) - 7 novembre 2001 (Cahors)

Instituteur et Résistant

Henri THAMIER adhère aux Jeunesses communistes du Lot en 1935, puis au Parti communiste français. Il est admis à l'École normale de Cahors où il a terminé major de sa promotion. Il est nommé instituteur en 1937.

Pendant l'Occupation, il participe à la Résistance dans le Lot dans les rangs des Francs-tireurs et partisans, il devient secrétaire du Comité départemental de Libération puis membre du Comité régional de Libération à Toulouse.

Après la guerre, Henri THAMIER milite au sein du SNI* dont il devient délégué cantonal à partir de 1959. Il est secrétaire départemental de la FEN** de 1968 à 1971 et membre de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance.

*SNI : Syndicat National des Instituteurs (principale organisation syndicale des enseignants du primaire en France de 1920 à 1992).

**FEN : Fédération de l'Éducation Nationale. Ancienne organisation professionnelle française qui concernait les personnels de l'Éducation nationale, incluant par la suite ceux de la recherche et de la culture. Elle fédérait plusieurs syndicats dont le SNI.

Député du Lot :

1945-1958

Maire de Saint-Jean-Lagineste :

1948-1949

Conseiller municipal de Cahors :

1949-1959 et 1965-1971.

Adjoint au maire de Cahors :

1977-1989

Conseiller général Cahors-Sud:

1979-1985

Vice-président du Conseil général du Lot :

1982-1985

Président de la Commission affaires sociales, de la santé et de l'habitat du Conseil

Régional de Midi-Pyrénées :

1983 - 1989

Député à 29 ans

Présentant sa candidature aux scrutins nationaux, Henri THAMIER est élu aux deux Assemblées constituantes de 1945 et 1946 (à 29 ans, il est l'un des plus jeunes députés de France), puis à l'Assemblée législative de novembre 1946. Battu en 1951, il retrouve son siège lors d'une élection partielle en 1952 et est réélu en 1956.

Un engagement sportif et associatif

Devenu un des spécialistes de l'éducation nationale, il insiste notamment pour le développement de l'éducation physique et sportive. Il sera vice-président de la Fédération des œuvres laïques à partir de 1961.

Henri THAMIER a été l'auteur de deux livres : *Le Rouge et le cœur* et *Le Pied quelque part*.

Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1983.